

Numéro de dossier	Numéro de contrat
8608-13-SB03	

Entre

Le ministre des Transports, pour et au nom du gouvernement du Québec, dûment autorisé en vertu de la *Loi sur le ministère des Transports* (L.R.Q., c. M-28),  
ci-après appelé « Ministre »,

et

Ville de Farnham  
477, rue de l'Hotel-de-Ville  
Farnham (Québec) J2N 2H3

450 293-3178

NEQ :

ci-après nommé « Entrepreneur » ou « Prestataire de services » ou « Contractant »

Lesquels déclarent et conviennent de ce qui suit :

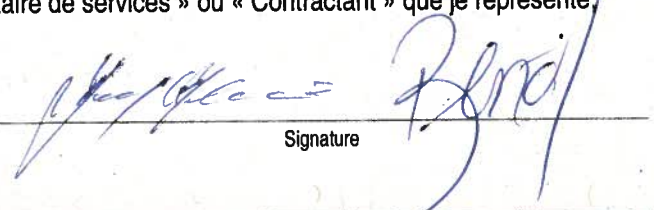
- Tous les documents annexés au présent marché ainsi que le Cahier des charges et devis généraux (CCDG) en Services de nature technique font partie intégrante du présent contrat ayant pour objet :  
l'entretien du réseau supérieur de la route 235 dans la municipalité de Farnham, V., CEP de Brome-Missisquoi, MRC de Brome-Missisquoi, sur une longueur de 3,221 km
- L'« Entrepreneur » ou « Prestataire de services » ou « Contractant » s'engage à :
  - détenir et avoir pris connaissance du CCDG en Services de nature technique.
  - réaliser toutes les tâches et tous les travaux prévus au contrat ainsi que ceux qui pourraient être requis suivant l'esprit du contrat.
  - compléter les travaux dans les délais indiqués aux devis.
  - exécuter le présent contrat suivant les modalités prescrites par le Ministre en contrepartie d'un montant\* total à forfait de  
**( 9 650,83 \$ )**
- Le Ministre s'engage à payer l'« Entrepreneur » ou « Prestataire de services » ou « Contractant » suivant les modalités prévues aux Documents annexés ainsi qu'au CCDG.
- Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe sur un crédit un solde suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de la *Loi sur l'administration financière* (L.R.Q., c. A-6.001)

\* Les taxes de vente TPS et TVQ, si applicables, ne sont pas incluses dans les montants.

JE, en mon nom personnel ou au nom de l'« Entrepreneur » ou « Prestataire de services » ou « Contractant » que je représente, déclare être autorisé à signer ce contrat.

Josef Hüster et Manielle Benoit

Nom du signataire (en caractères d'imprimerie)



Signature

Espace réservé au MTQ

Yvan Leroux

Nom de la personne autorisée selon le « Plan de gestion financière »  
(en caractères d'imprimerie)



Signature

Signé à

Bacherville

Ville

ce

2013-08-12

Date